

Vos questions / nos réponses

drogue et epilepsie

Par [Profil supprimé](#) Postée le 02/04/2012 16:24

bonjour,

j'ai une forme d'épilepsie bénigne et je suis en traitement qui ne présente pas de contre-indication. Je voudrais savoir quel sont les risques exactes que j'encourrai si je consomme des drogues dures notamment de l'extasy.

Merci de me répondre.

Mise en ligne le 03/04/2012

Bonjour,

La consommation d'ecstasy est particulièrement contre-indiquée pour les personnes souffrant de troubles cardiaques, d'asthme, de problèmes rénaux, de diabète, de maladies du foie mais aussi d'épilepsie.

L'ecstasy, comme tout produit psychoactif, a un effet sur le système nerveux. Son action stimulante pourrait avoir pour conséquence d'augmenter la fréquence des crises, leur intensité.

Il ne faut pas oublier que les comprimés d'ecstasy sont le plus souvent coupés avec d'autres substances psychoactives pouvant elles aussi être préjudiciables selon les affections.

Pour plus d'informations sur les effets et risques de l'ecstasy nous vous renvoyons vers notre rubrique "Dico des drogues".

Cordialement.

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)